

Image not found or type unknown



Demande de retraite : salarié puis travailleur indépendant

Par **BILLION**, le **24/03/2011** à **09:44**

Bonjour,
J'ai eu le statut social de travailleur salarié jusqu'en 2002, puis celui de travailleur indépendant (caisse de retraite CAVEC) jusqu'au 31.12.2009. J'ai demandé ma retraite, dans les formes, à la CAVEC et aux caisses de retraite complémentaire salariée avant le 31.12.2009. Par ignorance, j'ai seulement demandé la liquidation de ma retraite à la CNAV en février 2010.
La CNAV et les caisses de retraite complémentaire salariée me refusent de payer les pensions de janvier et février 2010 au motif que ma demande était tardive; la caisse de retraite dont je dépendais, lors de ma demande de retraite, était la CAVEC.
Quels sont mes droits et mes arguments?
Merci d'avance
Cordialement
Paul BILLION